



# COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE Près la COUR D'APPEL DE BESANÇON

## SESSION DE FORMATION EJ/ETI 10

### COMMENT EVALUER LA QUALITE D'UNE EXPERTISE ?

*Bilan d'un tribunal judiciaire sur un an de décisions au fond*

*Présentation de la norme AFNOR : NF X50-110 s'appliquant à toutes les spécialités*

*Vendredi 13 octobre 2023*

*De 14h00 à 18h00*

*Palais de Justice de Besançon*

*Salle modulable (1<sup>er</sup> étage), 1 rue Mégevand, 25000 Besançon*

### Programme de la formation

#### Objectifs pédagogiques :

- Comprendre la nécessité du recours à l'expertise et les grands types d'expertise ;
- Savoir quels sont les critères de choix entre la constatation, la consultation et l'expertise judiciaire ;
- Savoir définir la mission de l'expertise ;
- Comprendre l'incidence du coût de l'expertise ;
- Savoir fixer le délai d'une expertise.

#### Public visé - Niveau préalable requis :

- Experts inscrits sur la liste des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Experts Traducteurs Interprètes près la Cour d'Appel ;
- Experts inscrits sur la liste probatoire des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Pour les candidats experts : avoir déposé un dossier de candidature à la Cour d'Appel ;
- Avocats ;
- Magistrats.

*Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivi de la formation.*

# Contenu détaillé de la formation

**14h00-16h00**

**Olivier MOLIN**

- Présentation du processus juridique après la remise du rapport ;
- Evaluation du rapport ;

Difficultés rencontrées dans le cadre d'un rapport non exploitable et précisions sur les besoins minimums du magistrat dans le corps du rapport

**16h00-16h15**  
**16h15 –17h30**

***Pause***

**Jean-Marie HEISSER**

**La norme Afnor et les fascicules documentaires**  
**Pourquoi cette norme ?**  
**Qui l'utilise ?**  
**L'expert et la norme**  
**La conférence de consensus**

**17h30-18h00**

**QCM fin de formation**

# Organisation de la formation

## Intervenants :

- **M. Jean-Marie HEISSER**, Président d'honneur compagnie des experts de Justice près la cour d'appel de Nancy / Membre de la compagnie des experts près la cour administrative d'appel de Nancy / Conseil - expertises - assistance / Rédacteur des cahiers de documentation, norme AFNOR / Membre du comité de rédaction de la conférence de consensus
- **M. Olivier MOLIN**, premier vice-président TJ Besançon

## Moyens pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques illustrés par des cas pratiques
- Apports techniques : vidéo projecteur
- Débat : questions / réponses avec la salle
- Remise de supports par voie dématérialisée

## Contrôle des connaissances et reconnaissances des acquis :

- Par l'intermédiaire d'une fiche d'évaluation remplie par les participants
- Feuille d'émargement signée à la demi-journée
- Attestation de formation remise aux stagiaires en fin de journée

**Durée de la formation** : 4 heures (0,5 jour)

## Coût de la formation :

- Membres CEJCA, postulants et avocats : 60 €
- Non membres de la Compagnie : 120 €
- Magistrats : Offert